

Commune de MARCELLUS
Séance du Conseil Municipal du 8 Avril 2016
Convocation du 31 Mars 2016

Présents : Derc Jean-Claude, Dio Bernard, Reynaud Bernard, Bazas Jean-Marie, Frecchiami François, Martin Sandrine, Schlegel Loïc, Cain Marie-Dominique, Lecomte Christelle, Lafitte Frédéric, Castets Joël, Dubourdieu Leslie.

Absents et excusés : Mirambet Sébastien (pouvoir à Derc Jean-Claude).

Absents : Bresson Jacques.

Secrétaire de séance : Dio Bernard.

CR du 11.03.2016 : approuvé.

I - Dossier n° 1 : Délibération n°11 : Affectation du résultat 2015.

M. le Maire rappelle les résultats du compte administratif 2015. Oui l'exposé du Maire, les membres présents votent l'affectation du résultat comme suit :

Fonctionnement : 002 : report : 427 575,25 euros

Investissement : 001 : report : 83 880,14 euros.

II - Dossier n° 2 : Délibération n° 12 : Vote des taxes locales 2016.

M. le Maire rappelle les taux des taxes locales de 2015. Il propose de ne pas les modifier. Le conseil municipal vote les taux des taxes locales pour 2016 comme suit :

TH : 8,87 %, TFB : 18,59 %, TFNB : 77,58 %

III - Dossier n° 3 : Délibération n° 13 : Eclairage du terrain d'entraînement n° 3.

Bernard Dio prend la parole. Suite à la réunion du 11 mars dernier avec l'ASMC, il a été demandé au SDEE 47 de réactualiser le devis pour l'extension de l'éclairage public afin d'amener un éclairage au terrain d'entraînement n° 3. Bernard Dio fait lecture du devis dont l'intitulé est : création d'un éclairage d'un terrain municipal : coût total 62 122,52 euros T.T.C., participation de la commune : 38 826,58 euros.

A ce jour toutes les réponses aux demandes de subventions n'ont pas été apportées, mais les réponses reçues sont négatives.

Afin que l'ASMC puisse demander des subventions sportives le président demande à la commune de se positionner sur cette création d'éclairage à ce terrain.

Joël Castets prend la parole. Il propose une solution alternative à savoir la pose d'un ou deux mâts avec des projecteurs dans l'attente du montage des dossiers pour les subventions sportives et de leurs réponses. Un devis a été demandé au SDEE 47 pour cette proposition, la participation communale s'élèverait à 2 000 euros environ.

Leslie Dubourdieu intervient pour rappeler qu'il s'agit d'argent public et qu'à ce jour aucune subvention n'est accordée. Si la solution d'un éclairage temporaire peut permettre d'attendre le montage des dossiers, pourquoi pas adopter cette alternative. Le conseil municipal est partagé.

Christelle Lecomte intervient et rappelle que l'ASMC demande à la commune de délibérer sur leur demande, à savoir un éclairage à ce terrain pour l'entraînement.

Un élu demande à faire une pause. Après quelques instants la séance reprend. M. le Maire leur demande s'ils sont favorables ou non à un éclairage de ce terrain. Les élus souhaitent un vote à bulletin secret.

Après dépouillement, le vote est : 7 pour ; 6 contre.

Le conseil municipal émet donc un avis favorable au projet d'un éclairage au terrain d'entraînement n° 3.

Un courrier sera envoyé aux présidents de l'ASMC pour les informer que la municipalité a émis un avis favorable à l'éclairage du terrain d'entraînement n° 3 afin qu'ils puissent monter les dossiers des demandes de subventions sportives. La décision finale sera prise dès que toutes les réponses aux demandes de subventions seront connues.

IV - Dossier n° 4 : Délibération n° 14 : Vote du budget primitif 2016.

Sandrine Martin présente le budget primitif 2016 par sections en power point. Les élus ayant le support papier, elles demandent s'il y a des questions.

M. le Maire apporte la modification suivante : le SIPI étant dissous la participation est mise à zéro.

Sandrine Martin apporte également des modifications à savoir la prévision de la dépense et de la recette alimentaire pour la micro-crèche qui n'ont pas été prévues initialement (les réajustements seront effectués aux articles 60623 et 61521 en dépenses et au 7067 en recette). Concernant les subventions accordées, le montant de la subvention pour la coopérative scolaire de Gaujac est diminué de 500 euros et une subvention est accordée à l'UNA pour le même montant.

Concernant le RPI Marcellus-Gaujac, elle demande au Maire quand se font les réunions et quand est établi le budget ?

M. le Maire lui répond qu'actuellement il n'est informé d'aucune réunion.

S'il n'y a plus de questions, M. le Maire propose de voter le budget avec les modifications demandées. Les membres présents votent donc le budget comme suit :

Fonctionnement : dépenses/recettes : 916 945 euros

Investissement : dépenses/recettes : 374 232 euros

V - Dossier n° 5 : Délibération n° 15 : Réduction horaire poste d'Adjoint Technique Principal de 2^{ème} Classe, création poste à 30 heures hebdomadaires.

Suite à la reconnaissance de la maladie professionnelle de la cantinière, et après étude, M. le Maire propose de réduire le temps de travail hebdomadaire et de le passer de 32 heures à 30 heures, en accord avec l'agent.

Le conseil municipal accepte et décide de créer un poste d'Adjoint Technique Principal de 2^{ème} Classe à 30 heures hebdomadaires à compter du 13 juin 2016.

VI - Dossier n° 6 : Délibération n° 16 : Abandon de terrain « Au Bourg » AH 407.

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'afin de procéder à l'alignement le long de la voie communale n° 4, M. LACUBE Meddy et Mme PRADELLE Sarah, propriétaires de la parcelle sise Au Bourg, section AH n°407, acceptent d'abandonner au profit de la commune cette parcelle pour une superficie totale de 55 m².

Le conseil municipal accepte cet abandon de terrain.

VII - Dossier n° 7 : Délibération n° 17 : Abandon de terrain « Gatineau » AK 407.

Monsieur le Maire informe le conseil municipal, qu'afin d'améliorer la visibilité du croisement entre la voie communale n° 8 et le chemin rural de Gatineau, M. et Mme REILLE Jeany propriétaires de la parcelle sise au lieu-dit Gatineau, section AK n°407, acceptent d'abandonner au profit de la commune cette parcelle pour une superficie totale de 29 m².

Le conseil municipal accepte cet abandon de terrain.

VIII - Dossier n° 8 : Présentation du rapport du SCOT.

M. le Maire informe les élus que le rapport du SCOT est à disposition. Sandrine Martin le présente par power point.

- Questions diverses :

Aire de jeux :

Sandrine Martin prend la parole et présente les jeux, le planning des travaux. Des photos des travaux en cours sont présentées. La couleur choisie pour l'enrobé des allées est le jaune.

Ecole :

Sandrine Martin fait le résumé de la nouvelle organisation des agents sur le péri-scolaire à partir du 4 avril suite à la reprise de Céline Godunsky.

Elle fait également le compte rendu de la dernière réunion du comité de pilotage du TAP. Un point est fait sur les demandes des enseignantes. Concernant l'interphone un devis a été demandé.

- Maintenance informatique à l'école.

Joël Castets prend la parole. Il présente deux devis : Alpha 47 et Quick info system. Après étude le conseil municipal retient le devis d'Alpha 47 pour la maintenance informatique à l'école avec un contrat de 3 ans.

Dominique Cain prend la parole et propose qu'à la suite de la kermesse une fête soit prévue et propose un feu de la Saint-Jean.

- Multi-services :

Christelle Lecomte explique aux élus qu'une habitante de la commune souhaite reprendre le multi-services en association avec les commerçants. Elle souhaite développer des ateliers.

D'autre part, elle informe les élus qu'une personne qui se lance dans le projet d'une épicerie ambulante, a envoyé un courrier pour une demande d'emplacement. Le conseil municipal demande à recevoir cette personne pour l'étude de son projet.

- Alarme du groupe scolaire :

Bernard Dio prend la parole et présente le devis d'Aquitaine Sécurité : 2 905 euros H.T.

- Bernard Reynaud prend la parole et informe les élus que suite à la visite du technicien d'Aquitaine Sécurité, la triangulaire des alertes incendie n'est pas utile.

- Cheminée de la salle sociale :

Joël Castets informe le conseil municipal que le linteau de la cheminée de la salle sociale est prêt à tomber.

M. le Maire lui répond que les agents l'ont consolidé.

La séance est levée à 0h40.

N° délibération	OBJET	N° page
11	Affectation du résultat 2015.	10
12	Vote des taxes locales 2016.	10
13	Eclairage du terrain d'entraînement n° 3.	10
14	Vote du budget primitif 2016.	11
15	Création poste d'Adjoint Technique Principal de 2 ^{ème} Classe à 30 heures hebdomadaires.	11
16	Abandon de terrain « Au Bourg » AH 407.	11
17	Abandon de terrain « Gatineau » AK 407.	11